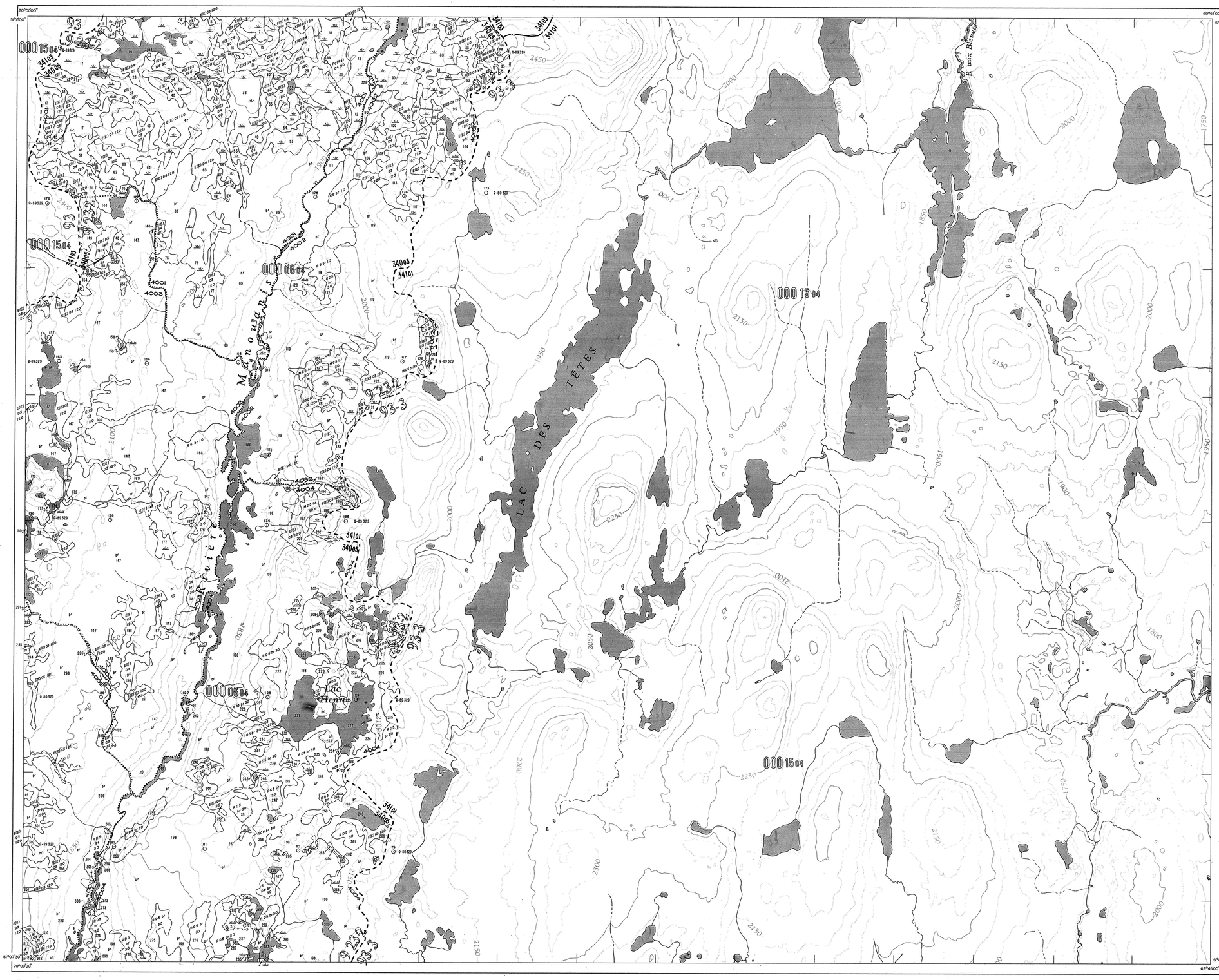

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ma pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à pin gris et/ou pin rouge	R (Pg)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (Pu)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	S
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à mélèze	S (M)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin blanc	S (Pb)
— — à pin gris	S (Pg)
— — (plantation d'épinette blanche)	S p E
— — (plantation d'épinette blanche)	S p C
— — (plantation d'épinette noire)	S p E
— — (plantation d'épinette rouge)	S p E
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pu)
— — (plantation de sapin baumier)	S p B
Pinède à pin blanc	P
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(Pr)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(Pr)
— — — — — — avec mélèze	Pb(M)
— — — — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — — — avec pruche	Pb (Pu)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (E)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	P
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr(Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(Pr)
— — — — avec mélèze	Pr(M)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	P
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg(Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg(Pr)
— — — — avec mélèze	Pg(M)
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (E)
— — — — (plantation)	Pg p
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (E)
— — (plantation de thuya)	C p
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — à épinette noire	Pu (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (E)
— — (plantation)	Pu p
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M(Pb)
— — à pin rouge	M(Pr)
— — à pin gris	M(Pg)
— — à pruche	M(Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(E)
— — (plantation de mélèze européen)	M(E) p
— — (plantation de mélèze hybride)	M(E) p
— — (plantation de mélèze japon.)	M(E) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Tendance facilitée	Tendance différée
Feuillus à résineux mélangés	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec mélèze	F1 (E (if))	F1 (E (if))
— — — — — avec sapin	F1 (E)	F1 (E (if))
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E (if))
— — — — — avec pin gris	Bb(Pg)	Bb(Pg)
— — — — — avec pin blanc	Bb(Pb)	Bb(Pb)
— — — — — avec pin rouge	Bb(Pr)	Bb(Pr)
— — — — — avec mélèze	Bb (E (if))	Bb (E (if))
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (E)	Bb (E)
Feuillus à résineux tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — avec sapin — avec pin rouge	Pe (E)	Pe (E)
Peuplerie avec sapin	Pe (E)	Pe (E)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe (E)	Pe (E)
Feuillus rouge résineux	Gr (E)	Gr (E)
Feuillus à résineux	Gr (E)	Gr (E)
Mélangés à résineux tolérants	M (F)	M (F) (if)
— — — sur station humide	M (F)	M (F) (if)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — à résineux intolérantes	F1
— — à résineux tolérantes	F1
— — sur station humide	F1
— — (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Gr
Érablière à sucre	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus rouge	Er Gr
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau jaune	Pe(Bj)
— — de peuplier	Pe(Pe)
— — de peuplier hybride	Pe(Pe)
— — de frêne d'amérique	Fr Ac

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Dunes	D

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cp
Coupe partielle pied à pied	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement.

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Épidémie sévère	ts
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		2m 1	4m 2	6m 3	7m 4	9m 5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vacan
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Inaccessible à accoster de pied		?

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : POULIN THÉRIAULT INC. (UG 23-2) / SIGNATURE : }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : }

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5E3 C3 cp 50 m G
- S — sélection
- 5 — classe de pente
- E — classe d'âge
- 3 — perturbation
- C — classe de hauteur
- 3 — classe de densité
- S — sous groupe d'essences
- G — groupement d'essences

R C5 c1 B 101
- R — classe de pente
- C — classe d'âge
- 5 — année de l'origine
- c — origine
- 1 — classe de hauteur
- B — classe de densité
- 101 — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	93-3*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	000 15 04*
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	34101*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Porcelle	4005*
Région écologique	9d

Municipalité régionale de comté ____ M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1989 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 15/5/88
Déclinaison magnétique 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

~~22 N 8~~	~~22 N 5~~	~~22 N 6~~	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
~~22 M 1~~	~~22 N 4~~	~~22 N 3~~	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
~~22 L 16~~	~~22 K 13~~	~~22 K 14~~	

22 N/4 N. O.